



Publié sur *Espace Jeunes* (<https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be>)

[Accueil](#) > Je suis à charge de mon partenaire, ai-je droit aux indemnités de maladie ?

---

- [Notre réponse](#)
- [Références légales](#)
- [Documents types](#)
- [Article 86 de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités coordonnée le 14 juillet 1994. \[1\]](#)

Aucun document type lié

Mise à jour :

Mardi 10 Mars 2020

---

Applicable en :

- Région wallonne
- Région de Bruxelles-Capitale
- Région flamande
- [Imprimer cette question](#)
- [Envoyer par e-mail](#)
- [Réagir à cette fiche](#)

Non.

Si vous êtes [personne à charge](#) [2] de votre partenaire, vous avez droit **uniquement au remboursement des soins de santé**.

Vous n'avez pas droit aux indemnités de la mutuelle si vous tombez malade.

Pour avoir droit aux **indemnités**, vous devez être inscrit comme **titulaire**.

Vous pouvez vous inscrire, notamment, en tant que travailleur salarié ou indépendant, chômeur, pensionné, ou étudiant.

Vous devez aussi respecter certaines **conditions**, notamment:

- être inscrit depuis un certain temps (stage de 12 mois en principe);
- payer des cotisations;
- etc.

Pour plus d'informations, contactez votre mutuelle, ou voyez le site internet de l'[INAMI](#) [3].

©Droits Quotidiens asbl

Ces questions réponses constituent une source d'information générale. Leur exploitation de manière indépendante doit faire l'objet de la plus grande prudence. Il est vivement conseillé de vérifier l'applicabilité au cas spécifique.

✖

## Envoyer par e-mail

Votre nom \*

Votre e-mail \*

E-mail du destinataire \*

Sujet \*

Message \*

---

Envoyer

✖

## Réagir à cette fiche

Votre nom \*

Votre e-mail \*

Sujet \*

Message \*

---

Envoyer

**URL source:** <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/question/je-suis-charge-de-mon-partenaire-ai-je-droit-aux-indemnites-de-maladie>

### Liens

[1] [http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1994071438&table\\_name=loi](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1994071438&table_name=loi)

[2] <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/lexique/personne-charge>

[3] <http://www.inami.fgov.be/fr/themes/incapacite-travail/Pages/default.aspx#.V3ltDTXpw6p>